

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 octobre 2022

Secrétaire de séance : madame Frédérique Fontaine
n°05.10. 11.1.

Politique sportive
Convention de mise à disposition du boulodrome avec
l'université polytechnique des Hauts de France (UPHF)

L'an dernier un enseignant d'EPS de l'Université Polytechnique des Hauts de France (UPHF) nous a sollicités pour l'utilisation du boulodrome municipal situé dans la salle pétanque-tir à l'arc, rue René Mirland.

En effet la pétanque est une activité nouvelle à l'UPHF qu'il souhaitait développer pour ses 30 étudiants.

L'Université ne possédant que 2 boulodromes extérieurs, la pratique de l'activité est considérablement compromise spécialement en saison froide en raison des conditions météorologiques.

La commission enfance, jeunesse, sport et vie scolaire réunie le 22 septembre 2022 a émis un avis favorable à ce renouvellement ainsi que le président du club de pétanque.

Cette mise à disposition à titre gracieux à l'Université se fera **les jeudis de 12 h 30 à 14 h du jeudi 6 octobre 2022 au jeudi 4 mai 2023.**

Le président du club de pétanque a également émis un avis favorable à cette sollicitation.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention afférente.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Frédérique Fontaine.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publié sur le site internet le : **28 octobre 2022**

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : **26 octobre 2022**